

Chapitre 2 : La notion de développement durable

Se développer, c'est grandir, augmenter ses connaissances et ses capacités, s'épanouir. Pour un pays, se développer, c'est créer de l'emploi et de la richesse. Mais si nous continuons à nous développer sans réfléchir aux conséquences de nos modes de vie, nous risquons d'épuiser les ressources de la planète, de polluer notre environnement de façon irréversible, d'affaiblir notre résistance aux microbes et aux polluants, de creuser les inégalités entre le Nord et le Sud.

Un tel développement n'est pas durable.

Le développement durable est un développement qui serait supportable pour notre planète et ses habitants, auquel tout le monde participerait de façon équitable, et qui profiterait à tous.

1. Définition

La notion du développement, telle qu'ont développé les économistes, tire son origine des sciences du vivant (le développement d'un organisme = évolution de l'état embryonnaire vers l'état adulte). La croissance, quant à elle, correspond, à un changement quantitatif (augmentation de la richesse d'un pays par exemple). Ces deux phénomènes ne sont pas nécessairement liés. Il est possible d'observer une croissance économique sans développement réel de la société concernée et vice versa.

Le développement durable consiste à aménager et à conserver les ressources naturelles de base et orienter les changements techniques et institutionnels de manière à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures. Dans les secteurs de l'agriculture (aquaculture), des forêts et des pêches, un tel développement durable intéresse les terres, les eaux et le patrimoine zoogénétique et phytogénétique; il fait appel à des moyens sans danger pour l'environnement, techniquement bien adaptés, économiquement viables et socialement acceptables. Satisfaire les besoins exprimés aujourd'hui, sans compromettre les besoins des générations à venir.

2. Bref historique

Au 18^{ième} siècle, les philosophes de l'ère de la Lumière, considèrent le progrès technique comme accompagnant de développement des connaissances scientifiques. C'était le meilleur moyen de lutter contre le froid, la misère et la faim. Il assurait ainsi le progrès économique. Ainsi donc, le progrès social, politique et moral étaient garantis par le progrès économique

L'apogée du scientisme, connue à la fin du 19^{ième} siècle, repose sur une croyance absolue dans les capacités scientifiques à apporter les solutions à tous les problèmes de l'humanité (la science est donc vue comme le moteur du progrès). Avec le triomphe du communisme en URSS, c'est à dire au 20^{ième} siècle, la science ainsi que la technologie a été glorifiée afin d'assurer le bien être social.

Ce qui se passe actuellement est totalement différent. En effet, le temps du scientisme est en partie révolu et le culte du progrès est controversé. La facette humaine du progrès qui correspondait à celui du progrès

social, politique et moral, ne découle pas forcément des avancées technologiques et scientifiques. Le monde d'aujourd'hui est plus injuste, plus violent et plus individualiste.

Au milieu du 20^e siècle, le « développement durable » ne faisait pas partie du vocabulaire. Aujourd'hui, on estime que 20% de la population mondiale utilise 80% des ressources naturelles. Depuis une trentaine d'années, notre société a pris conscience de la nécessité de privilégier le développement durable : mieux prendre en compte l'avenir des générations futures, partager les fruits de la Terre, remettre l'Homme, tous les hommes, au centre des décisions. L'Homme dans sa relation au travail, à la nature, à l'environnement, à l'économie.

Le développement durable n'est pas une contrainte, mais une chance extraordinaire. Car le développement durable, c'est produire des richesses pour le bien-être de tous et non pour le seul profit, tout en préservant notre environnement et en luttant contre les inégalités dans le monde

3. Les principes fondamentaux de développement durable

- La **solidarité** entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société : partager les ressources de la Terre avec nos voisins en laissant à nos enfants.
Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.
- La **précaution** dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement.
Par exemple : limiter les émissions de CO₂ pour freiner le changement climatique.
- La **participation** de chacun, quelque soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables.
Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.
- La **responsabilité** de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui dégrade et pollue, répare.
Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.

4. Les enjeux de développement durable

- **Économie**

Des origines de la croissance économique à l'effet sur la croissance de *l'indisponibilité* (au sens économique) des ressources naturelles (fin du pétrole bon marché, surexploitation de ressources renouvelables de type biologiques).

- **Démographie**

De l'évolution des populations mondiales à l'étude des transitions démographiques,

actuelles et à venir, par pays... Pourquoi et comment arrive-t-on au résultat stable de 9 à 10 milliards d'êtres humains sur Terre ?

- **Énergie et Ressources Minérales**

Les ressources naturelles pour l'énergie.

Un état des lieux des enjeux énergétiques, géopolitiques et techniques (état de l'art et nouvelles technologies) liés aux ressources naturelles (réserves, répartitions, prix...) pour l'énergie (soleil, vent, pétrole, gaz, charbon, uranium...) et aux matières premières (minerais...) sera présenté.

- **Climat**

Le changement climatique dû aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre.

L'eau

Les enjeux géopolitiques et techniques liés à l'eau.

- **Agriculture**

Les ressources végétales et l'utilisation des sols pour une agriculture durable. Les conditions d'une agriculture durable et les enjeux politiques et économiques du commerce mondial des biens agricoles seront étudiés.

Objectifs de développement durable

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions *

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser